

Chalet du Grand Essert, propriété du village des Bioux

Le Grand Essert

Propriétaire	: Village des Bioux
Exploitant	: Syndicat d'élevage, Les Bioux
Altitude	: 1285 - 1400 m (bâtiment: 1357 m)
Surface pâturable épurée	: 61 ha
Charge en 1973	: 5 vaches 30 génisses âgées de plus de 2 ans 40 génisses âgées de 1 à 2 ans 6 veaux
Provenance du bétail	: de la plaine, sauf 7 grandes génisses et 4 moyennes des Bioux et les 5 vaches propriété du garde-génisses venant de Montricher
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Mise en valeur du lait	: engraissement de veaux pour la boucherie
Personnel	: un garde-génisses seul

Conditions naturelles et économiques

Cette grande exploitation pastorale possède un relief assez mouvementé, si bien



Magnifique région que celle du Grand Essert du village des Bioux. Et même si d'ici l'on ne voit plus rien de la Vallée.

qu'il est difficile d'en déterminer l'exposition dominante. La déclivité reste cependant modérée en général. Il se forme même de grands replats dans le sud-ouest. De nombreux îlots boisés parcourent la prairie. La nature du sol varie sensiblement selon les endroits. La couche de terre se montre suffisante sur les parties centrales et sud-ouest où l'on trouve un bon fourrage. En limite du Croset du Buron, certaines surfaces mériteraient d'être un peu déboisées. La mauvaise herbe occupe plutôt les terrains superficiels. Les régions élevées de l'est / sud-est sont entièrement recouvertes par la forêt.

Par places, la présence de lapiés et roches fissurées pourraient présenter quelque danger pour le bétail et occasionner des accidents des membres.

Depuis Les Bioux, une route alpestre asphaltée avec passages canadiens permet d'atteindre le Grand Essert. Le revêtement bitumeux se termine à la bifurcation conduisant au chalet. Un chemin empierré se poursuit au sud en direction du Croset du Buron.

Dans le nord du pâturage, le cyclone de 1971 a passablement abîmé la forêt. Des arbres ont également été déracinés dans le sud-est. Ces surfaces sinistrées sont actuellement soustraites de l'aire de parcours. On a également procédé à la mise à ban d'une longue et étroite bande de terrain au sud-ouest qu'on nomme la queue du Grand Essert. Bien que relativement plate, cette dernière ne pouvait être exploitée de manière intensive en raison de son éloignement du chalet. D'autre part, il ne s'y trouve pas d'abreuvoir. On pourrait néanmoins en poursuivre le pâturage depuis La Pièce aux Raymond ou depuis le Petit Croset. Par contre, il est surprenant qu'on n'ait pas clôturé avec le Bois de la Rippe la colline boisée culminant au point 1404 dans l'est.

Un mur de pierre sèche divise la surface en deux par le chalet. La citerne du bâtiment approvisionne un abreuvoir muni d'un flotteur dans chacun des parcs. Au nord, près de la Pièce à Ferdinand, se trouve un couvert avec citerne. Le niveau du bassin d'abreuvement est également réglé par un flotteur. Il existe un deuxième couvert dans le parc sud où l'eau de la citerne doit être puisée à l'aide d'un balancier.

Une réserve de foin provenant des Bioux se trouve au chalet. La paille est employée à l'étable pour la litière. On entasse le fumier sur le sol près du bâtiment pour le répandre à la machine après la désalpe. Une fosse de 20 m³ capte les déjections liquides s'écoulant des étables. Elle possède un orifice de vidange en contrebas, mais on pratique actuellement tout le purinage avec une bossette à pression. Pour compléter la fumure, 3000 kg de scories Thomas sont semés en fin de saison. Certaines années, on ajoute au printemps 1000 kg d'engrais complet.

Bâtiment

Ce pâturage possède un chalet-étable en dur de type traditionnel. Il devient nécessaire de repeindre la tôle de sa toiture. Pour se loger, le garde-génisses dispose de 2 chambres, l'une étant située à l'étage et l'autre au rez-de-chaussée. L'ancien local de fabrication qui est plafonné tient lieu de cuisine. L'eau y est installée avec une pompe à bras. Une bouteille de butane assure l'éclairage à la cuisine et à la chambre du bas. A l'étage se trouve un deuxième appartement pourvu d'une cuisine et d'un réfectoire loué par le ski-club des Bioux. Cette partie du chalet n'est utilisée que l'hiver.

Le bétail est attaché dans deux étables communicantes à double rangée de couches et dans une étable simple qui peuvent accueillir 65 UGB au total. Toutes les couches sont revêtues de bois, tandis que les caniveaux sont en maçonnerie. Il n'existe une crèche qu'à l'écurie simple pour 8 places. On trouve en outre une petite étable à veaux de 5 places. 4 génisses restent en stabulation libre dans un lazaret de 6 places. Côté sud-est du bâtiment, une belle surface bétonnée facilite l'accès aux écuries.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage et dégarnir la combe en bordure du Croset du Buron
- annexer la "queue du Grand Essert" à une autre exploitation et en poursuivre la pâture
- intensifier la fumure par endroits





Nous sommes ici véritablement sur les hauts, dans le monde privilégié des alpages de la région du Mont-Tendre. Le chalet du Grand Essert se situe à 1358 m, tandis que la colline à laquelle il s'adosse, un peu à la manière des Petites Chaumilles-dessus, est à 1370 m.



Les paysages que l'on aime, avec une mer de forêts au-delà de laquelle apparaît les douces sommités du Mont-Tendre. C'est là un paysage classique, sobre, mais d'une immense beauté et surtout d'un équilibre parfait.

Le passé... en beauté



1126 J. D. R. aux Bioux

Châlet du Grand-Esserf — Les Bioux, Vallée de Joux

Carte postale du début du XXe siècle, l'une des rares que l'on possède sur des alpages de la région des Bioux. Elle a été éditée par J. D. R. au Bioux, de toute évidence un Reymond ou un Rochat, qui tient boutique et voit de temps à autre débarquer quelque touriste avide d'une vue typique de ces hauts. La vie des bergers est depuis longtemps à la mode et l'on aime à promouvoir celle-ci loin par delà nos frontières de district.

Que dire de cet excellent cliché ? Vaches ou génisses ? C'est important dans le sens de pouvoir deviner si l'on fabrique encore au chalet ou si la montagne n'est déjà plus destinée qu'au jeune. La grande cheminée a été modifiée. Cela pourrait donc donner à penser que l'on a pu démonter le creux de feu, donc que l'on ne fabrique plus.

Le toit, comme dans toute la région des Bioux, reste simple, avec deux pans. Les tavillons les recouvrent encore. A droite, le balancier tel qu'on l'utilise encore couramment sur nos alpages. Mais le temps des grosses pompes à piston n'est plus très loin.



1127 J. D. R. aux Bioux

Chalet du Grand-Essert — Les Bioux, Vallée de Joux

Même éditeur, l'énigmatique J. D. R. aux Bioux. La photo a été prise à la même heure que la précédente, simplement que le photographe s'est déplacé de quelques mètres et que maintenant le berger participe de cette prise de vue avec deux enfants qui peuvent être les siens.

Des recherches dans les archives du village des Bioux, puisque ce chalet lui appartient, nous donneraient peut-être le nom de l'amodiateur. D'autres études dans l'Indicateur vaudois nous offriraient aussi de retrouver le nom de l'épicier dont les initiales figurent ici.

Notre homme est-il fromager simple garde génisses ? Nous optons pour cette deuxième situation qui devient de plus en plus courante dans certains de nos chalets.

A droite, non pas un seul balancier, mais deux, ce qui n'apparaissait pas sur le précédent cliché.

Dans tous les cas voilà des documents de valeur pour illustrer cette vie des hauts des Bioux et du pied du Mont-Tendre au début du XXe siècle.